



## La mise en œuvre du SCoT, à l'heure du développement d'outils de suivi pour nos territoires

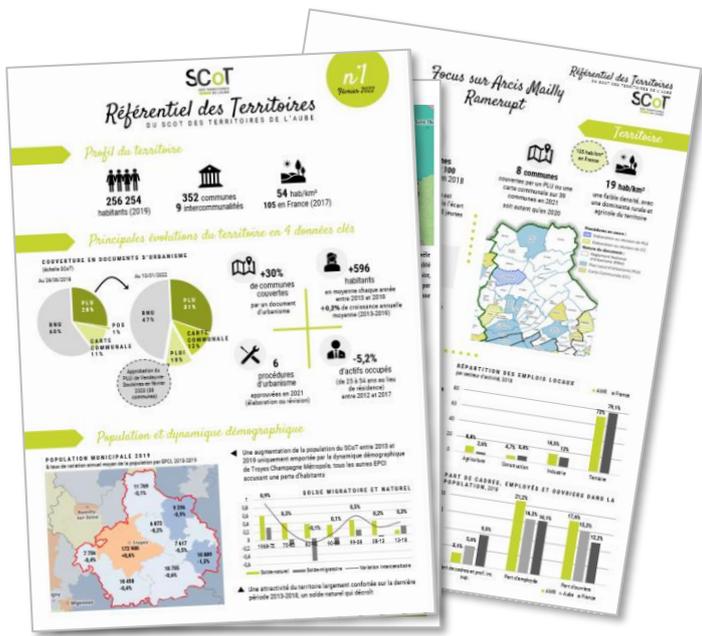
### La publication du Référentiel des Territoires n°1

Le premier numéro du Référentiel des Territoires, prochainement diffusé aux délégués, intercommunalités membres et communes, répond à l'objectif de disposer d'outils de mesure et de suivi de l'évolution des territoires.

Il permet plus précisément la **mise à jour des principaux indicateurs issus du diagnostic initial du SCoT**, pour éventuellement confirmer ou infirmer les analyses qui en étaient tirées. Ainsi, les indicateurs choisis **mettent en lumière une évolution significative, une caractéristique de profil de territoire ou encore un constat**, et sont le plus souvent accompagnés d'une petite analyse permettant de les interpréter ou de souligner un phénomène marquant ou récent.

Le Référentiel se partage en deux formats : un **4 pages à l'échelle du SCoT**, complété d'un **recto-verso décliné à l'échelle de l'EPCI**, afin que chaque territoire s'y retrouve.

Il aura vocation à être actualisé chaque début d'année, tout au long des 6 ans de la mise en œuvre du SCoT.



### Un premier observatoire sur le foncier économique

En parallèle du Référentiel des Territoires, à visée transversale, se construit un observatoire thématique annuel : pour cette année, **l'économie est au programme !**

Ce premier cahier de l'observatoire permettra de valoriser les données actualisées issues de la base des Zones d'Activité Economique et d'un inventaire des friches, travail partenarial entre DDT 10 et DEPART.

**Plus de 200 ZAE ont ainsi été référencées** à l'échelle du SCoT, sur la base de leur classement au document d'urbanisme. Chaque ZAE dispose d'une fiche **associant critères quantitatifs** (surface occupée ou non occupée, limite de hauteur ou d'emprise) **et qualitatifs** (maîtrise foncière, desserte de la zone, vocation principale...) :

**ZAE 17**  
**Barbèrey-Saint-Sulpice**  
 CA Troyes Champagne Métropole

**Légende :**

Zonage document d'urbanisme :

- IAUYA
- IAUJ
- 2AUJ
- UY
- UYA
- UYB

Parcelle cadastrale

Fondier non occupé :

- 1 : "Potentielle" extension d'une activité en place
- 2 : "Potentielle" nouvelle activité
- Zone humide : Loi sur l'eau
- Zone "rouge" (PPRI de la Seine)

Typologie dans l'arrêté : Intermédiaire		Vocation et projection :		Valorisation et fonctionnalité :	
Zonage : IAUYA, UYA		Gestionnaire : EPCI		Desserte interne : Moyen	
Taux occupation : 56 %		Vocation(s) principal(e) : Mixte		Services : Bien	
Maîtrise publique : Non renseigné		Horizon projet pour zones IAUJ et 2AUJ :		Ecologie industrielle : Non	
Surface totale (ha) : 119,69		Court terme < 5 ans :		Enseignement supérieur : Non	
Surface non occ 1 (ha) : 1,63					
Surface non occ 2 (ha) : 50,77					
Hauteur max : 9					
Emprise au sol max : Sans objet					

Cet inventaire constitue un outil de connaissance supplémentaire pour les EPCI, il a vocation à être régulièrement mis à jour.

Chaque EPCI sera destinataire d'un jeu de cartes des ZAE de son périmètre, en complément du cahier plus global de l'observatoire.

## Les dernières actus locales

*Le Rapport d'activités 2021 est en ligne !*

Les collectivités membres et partenaires de travail du syndicat seront destinataires courant avril du Rapport d'activités 2021.

Outre une **présentation globale du syndicat** (élus, équipe, territoire, missions), ce rapport constitue un temps précieux pour faire le **bilan des activités et réalisations** de l'année écoulée.

En parallèle à la mise en œuvre du SCoT, le syndicat participe en effet à de nombreuses démarches et réflexions d'aménagement, produit des avis sur les dossiers qui lui sont soumis et réalise des publications pédagogiques à l'attention de ses membres.

Le Rapport est dès à présent téléchargeable sur le site internet.

*Réflexions et échanges de territoires en interSCoT*

Le syndicat était chaleureusement convié le 28 février dernier à une soirée-débat intitulée « *Vivre et habiter demain sur l'agglomération de Chaumont* », **consacrée aux perspectives de développement du territoire (habitat, attractivité, cadre de vie...)** dans le cadre de la démarche de PLUi-H engagée par la communauté d'agglomération chaumontaise.

Lors de ce temps d'échanges auquel une centaine d'habitants, élus et agents des collectivités ont répondu présents, **le Président Jean-Pierre Abel a été invité par le Président Stéphane Martinelli à faire part de son retour d'expérience** sur la démarche du SCoT des Territoires de l'Aube et l'articulation des enjeux urbains, périurbains et ruraux.

*Le syndicat, co-organisateur du Club TVB de la Fédé des SCoT*

Vendredi 11 mars se tenait le Club Trame verte et bleue organisé par la Fédération nationale des SCoT.

Mmes Claudie Leitz et Marianne Rulier, du DEPART et du SCoT de Marennes Oléron, en ont repris récemment les rênes de l'animation.

Ce temps d'échange privilégié a permis le retour d'expérience du SCoT de la métropole bordelaise sur **les lisières agri-urbaines**. La « petite rubrique biblio » s'est ensuite faite le relais d'un **guide sur la nature dans nos villes et villages**. Enfin, dans le cadre de la « petite rubrique méthodo », M. Andréa loele, chargé de mission TVB au syndicat, a présenté l'outil SIG Biodispersal facilitant la **modélisation des corridors écologiques**.



*Interventions croisées de Franck Leroy, Vice-Président de la Région Grand Est, et de Jean-Pierre Abel, Président du syndicat DEPART*

## DERNIÈRES PROCÉDURES D'URBANISME APPROUVÉES

MODIFICATIONS SIMPLIFIÉES N°1&2 PLU PINEY LE 6/12/21  
MODIFICATION SIMPLIFIÉE PLU LAVAU LE 9/12/21  
ELABORATION PLU LUSIGNY-SUR-BARSE LE 16/12/21  
MODIFICATION SIMPLIFIÉE PLU MOUSSEY LE 13/01/22  
ELABORATION PLU BUXEUIL LE 4/03/22